



GROUPE D'ÉCHANGES

Collectivités et réseau CAB-GAB-Civam bio des Pays de la Loire
Des solutions pour développer la bio sur les territoires

Retour sur la rencontre **N°7** du 28 avril 2026

Journée co-organisée par :



Avec le soutien de :



AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET BIODIVERSITE : comment passer à l'action sur vos territoires ?

Une journée pour explorer les liens entre agriculture bio et pratiques agricoles favorables à la biodiversité, faire des connexions avec les leviers d'actions des collectivités locales en faveur de la biodiversité dans les espaces agricoles.



crédit photos :
Ferme de Bellevue



9h45 | Accueil café

10h00 - 12h00 | Balade découverte sur la ferme de Bellevue, animée par Nino Simon, animateur pédagogique au GAB85, Paul Grollier et Marion Houdin, Paysans de Nature en polyculture élevage.



Interconnaissance

Le concept de biodiversité et l'articulation avec le système agricole en place

Le lien avec le tissu local



12h00 - 12h30 | L'engagement de l'agriculture bio en faveur de la biodiversité, intervention du réseau CAB-GAB



12h30 | Déjeuner bio et bon !

13h45 - 14h00 | Comprendre de manière ludique, le lien entre AB et le vivant - jeu Biocode

14h00 - 15h00 | Ateliers - Pourquoi intégrer la biodiversité dans sa politique publique locale ? comment s'y prendre ?

15h00 - 16h30 | Les leviers d'actions sur les espaces agricoles

Agir en faveur des pollinisateurs pour un territoire résilient, le projet "Syrphes de Vendée" mené sur deux fermes, CPIE Sèvre et Bocage, Anne-Lise Charpentier, chargée d'études faune

Soutenir l'installation paysanne bio favorable à la biodiversité, LPO Pays de la Loire, Lucile Stanicka, chargée de mission Agriculture-biodiversité



16h30 | Avec quoi je repars ?



LES PARTICIPANT.ES

Adresse e-mail	Nom	Prénom	Structure ou organisation
e.albert@terresdemontaignu.fr	ALBERT	Emmanuelle	CC Terres de Montaignu
restoco@gab85.org	ARTIGNY	Lucile	GAB85
florence.chamard@cc-paysdechantonay.fr	CHAMARD	Florence	CC Pays de Chantonay
al.charpentier@cpie-sevre-bocage.com	CHARPENTIER	Anne-Lise	CPIE Sèvre Bocage
ceveilleau@anjoubleu.com	EVEILLEAU	Claire	PETR du Segréen
nolwenn.gamerre@cc-nozay.fr	GAMERRE	Nolwenn	Communauté de communes de Nozay
helene.garnier@loirelayonaubance.fr	Garnier	Hélène	CC Loire Layon Aubance
alimentation@valleedelasarthe.fr	GIRAULT	Laurine	Pays Vallée de la Sarthe
sandrine.gouffier@gab72.org	GOUFFIER	Sandrine	GAB72
	GROLLIER	Paul	Ferme de Bellevue
delphine.guedon-jacq@vendee.fr	GUEDON-JACQ	Delphine	Conseil Départemental de la Vendée
cab.territoire@biopaysdelaloire.fr	MICHAUD-MATEGOT	Bénédicte	CAB Pays de la Loire
s-noel@cpieloireanjou.fr	NOËL	Servane	Cpie Loire Anjou
lea.paschal@gabbanjou.org	PASCHAL	Léa	GABB Anjou
celine.persico@smbvar.fr	PERSICO	Céline	Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme
helene.redon@nantesmetropole.fr	REDON	Hélène	Nantes Métropole
milena.sebilleau@iledenoirmoutier.org	SEBILLEAU	Miléna	CC de l'île de Noirmoutier
pedagogie@gab85.org	SIMON	Nino	GAB85
lucile.stanicka@lpo.fr	STANICKA	Lucile	LPO Pays de la Loire
nellie.subileau-dias@paysdumans.fr	SUBILEAU-DIAS	Nellie	Syndicat Mixte du Pays du Mans
anne-lise.tyrtoff@larochesuryon.fr	TYRTOFF	Anne-Lise	ville et agglomération la roche sur yon
bioaccessibilite@gab44.org	VILLARD	Camille	GAB44



BALADE DECOUVERTE SUR LA FERME DE BELLEVUE



Nino Simon,
animateur pédagogique,
GAB85



Paul Grollier,
paysan de nature, polyculture
élevage, Ferme de Bellevue (85)

“OBSERVER,
RECONNAITRE,
CONNECTER”

HALTE 1 :
interconnaissance et
observations faune et flore



HALTE 2 :
Lecture de paysage historique
("Aménagement du bocage")
fin aire glacière
néolithique
agriculture
embocagement





HALTE 4 :
le sol et les cycles naturels
modélisation du cycle de l'eau,
des saisons, du règne animal et
du règne végétal



HALTE 3 :
l'agriculture biologique
présentation de la ferme
diversité des paysages
l'effet lisière



Un contexte d'extinction...

**20 millions
 d'oiseaux par an**

disparaissent en Europe

source : CNRS L'intensification de l'agriculture est à l'origine de la disparition des oiseaux en Europe 2023.

70 à 80 % 

de la population des insectes

a disparu des 10 dernières années dans les pays européens

Source: Musée national d'Histoire Naturelle Le déclin des insectes met en péril le vivant 2021

-40 %

d'oiseaux des champs

en 40 ans sur le continent européen

Source : CNRS L'intensification de l'agriculture est à l'origine de la disparition des oiseaux en Europe 2023.



70%

des espèces cultivées pour l'alimentation humaine dépendent d'une pollinisation

Source: Le déclin des insectes pollinisateurs, Muséum National d'Histoire Naturelle, 2022

Pour caractériser cet effondrement de la biodiversité, les scientifiques parlent désormais de 6ème crise d'extinction massive. Cette crise est attribuée aux activités humaines, parmi lesquelles l'agriculture intensive joue un rôle considérable compte tenu des surfaces qu'elle couvre (SAU en France = 54%) et des pollutions qu'elle génère. Les pollutions incluant celles liées aux pesticides est la 2ème cause la plus importante du déclin de la pop d'insectes.

Cet effondrement de la biodiversité met en péril l'activité agricole car de nombreuses espèces ont un rôle clé dans l'entretien de la fertilité des sols, la régulation des ravageurs des cultures ou encore la pollinisation.

Environ 70 à 75% des plantes cultivées dépendent de la pollinisation par les insectes soit 35% du tonnage de la production agricole mondiale¹.

La biodiversité, une alliée de l'agriculture biologique



le respect du vivant

au cœur des pratiques de l'AB.

L'interdiction des OGM, des pesticides et des engrais chimiques de synthèse oblige les agri bio à mettre en place des pratiques de coopération avec la nature, pour lutter contre les adventices et les ravageurs des cultures et conserver un bon niveau de rendement.

¹Le déclin des insectes pollinisateurs, Muséum National d'Histoire Naturelle, 2022

En quoi l'agriculture biologique est favorable à la biodiversité ?

Les parcelles AB, toutes productions confondues, hébergent davantage de biodiversité que des parcelles conduites en agriculture conventionnelles².



Les 3 labels les plus exigeants et ambitieux du point de vue de la biodiversité :



car ce sont ceux qui intègrent le plus de pratiques obligatoires identifiées comme favorables à la biodiversité (comme l'interdiction des pesticides chimiques de synthèse, prairies, rotations diversifiées et fertilisation organique)³.

L'effet direct du cahier des charges AB, qui interdit :



l'usage de tout pesticide et engrais de synthèse,

- les pesticides agissent pour tuer le vivant => impact direct fort sur la micro et macro faune, sur les fleurs arables communes et graines d'adventices indispensables à de nombreuses espèces d'insectes et d'oiseaux,
- la moitié des apports d'engrais azotés partent dans l'air ou le sol et sont source de pollution de l'air et de l'eau. En AB, les fuites d'azote sont estimées de -35 à -65% plus faibles qu'en AC, + recours principalement à la matière organique (bénéfique pour l'activité biologique du sol).

les OGM, qui constituent une menace pour le vivant

interdits dans les cultures ou dans l'alimentation animale : AB préserve la diversité génétique des espèces végétales, favorable aux pollinisateurs et aux services de pollinisation.



Source : Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires Les OGM (2019)



Les OGM encouragent des systèmes de production **non durables** monocultures, rotations courtes...



les traitements antibiotiques préventifs et limite leur usage sous certaines conditions.

²Quantification des externalités de l'agriculture biologique, "chapitre Biodiversité", rapport ITAB juin 2024

³Agriculture, aquaculture et pêche : impacts des modes de production labellisés sur la biodiversité, INRAe et Ifremer, avril 2025

Les effets indirects positifs liés aux pratiques de l'AB :

- **des pratiques favorables à un habitat diversifié favorisant des populations diverses :**
 - les rotations culturales plus longues et diversifiées dans un système excluant l'usage des pesticides et engrais de synthèse,
 - l'introduction de légumineuses et de prairies longues durées dans les rotations,
 - une proportion plus importante de fermes en polycultures élevage en AB qu'en AC, les exploitations diversifiées (cultures fourragères et céréales) favorisent l'habitat hétérogène dans le temps et l'espace.
- **des infrastructures écologiques plus présentes** (pas spécifique à l'AB mais plus présentes sur les fermes AB) : haies, mares, bandes enherbées (prise de conscience plus précoce de l'importance de la biodiversité d'un point de vue technique).
- **une plus grande biodiversité cultivée** (semences paysannes, races locales) => impact sur la biodiversité sauvage (libération d'une plus grande quantité de pollen, augmentation de la diversité des microbiotes)



Tout n'est pas parfait !

Le réseau bio et les producteur.ices bio engagés dans une démarche de progrès :

Une recherche constante pour améliorer les pratiques : la protection de la biodiversité est la clé de voute de l'AB. Les producteurs s'emploient à réduire au maximum leur dépendance aux produits phytosanitaires et tout autre pratique pouvant nuire à l'environnement. Au-delà de ses pratiques et de sa réglementation, l'AB porte en elle une éthique et des valeurs qui poussent ses acteurs à chercher et expérimenter des alternatives pour limiter les impacts négatifs sur la biodiversité et assurer des équilibres agro écologiques.

- **recherche d'alternatives** pour réduire les produits phyto naturels autorisés comme le soufre, le cuivre et le spinosad avec des projets d'expérimentations : autour des complémentarités entre culture et élevage, avec introduction d'animaux dans les parcelles, installation de nichoirs, remplacement par des huiles ou autres préparation naturelles
- **sur le travail du sol** qui a un effet controversé notamment sur le labour trop profond et trop fréquent (pas que lié à l'AB) : travail en cours autour de l'Agriculture Biologique de Conservation.



Des pratiques mises en lumière par le LABEL FNAB

Complément du règlement bio, les producteur.ices du réseau ont construit un cahier des charges mettant l'accent sur des enjeux environnementaux (volet biodiversité) et sociaux (volet social) fondamentaux et encore peu pris en compte dans d'autres démarches.



“Nous pouvons encore aller plus loin pour ramener de la biodiversité sur nos fermes. Il nous faut faire de la biodiversité un objectif direct et affirmé dans nos pratiques agricoles, pas juste un bénéfice secondaire du cahier des charges.”

Olivier Devèvre, agriculteur bio en Saône-et-Loire et référent biodiversité du label FNAB



30^{aine} de fermes labellisées

11 critères qui reposent sur :

- Le maintien et le développement d'espaces naturels appelés infrastructures agro-environnementales (haies, mares, bosquets, fossés...)
- Le développement de bonnes pratiques agricoles : couverture du sol, limitation du travail du sol, diversification de l'assolement, encadrement de la taille des parcelles



VIDEOS EN LIGNE



https://www.youtube.com/watch?v=ydCHM4b4Jvk&list=PLu8zThP-Y3yeW9J_78GVIW9yt_vSQiSeE&index=5



<https://www.youtube.com/watch?v=JKaRP-gSvOM&list=PLu8zThP-Y3yfidT-SJ0yZToUmEELDcpBO&index=3>

En conclusion

ITAB, extrait du rapport sur les externalités de l'agriculture biologique, chapitre biodiversité de juin 2024 :

« La perte de la biodiversité terrestre est principalement liée à la perte et la dégradation des habitats, **2 leviers de protection à mobiliser de manière combinée dans les espaces agricoles** :

1. **réduire l'intensité des pratiques agricoles**
2. **développer l'hétérogénéité des paysages agricoles** (éléments semi naturels et mosaïque cultivée - composante cultivée et configuration).

Si la part d'éléments semi naturels dans les fermes ne semble pas varier selon les modes de production, **l'AB exerce une influence positive sur la qualité de ces habitats**. Les rotations plus longues et diversifiées associées à des tailles de fermes plus réduites contribuent à cette hétérogénéité. »

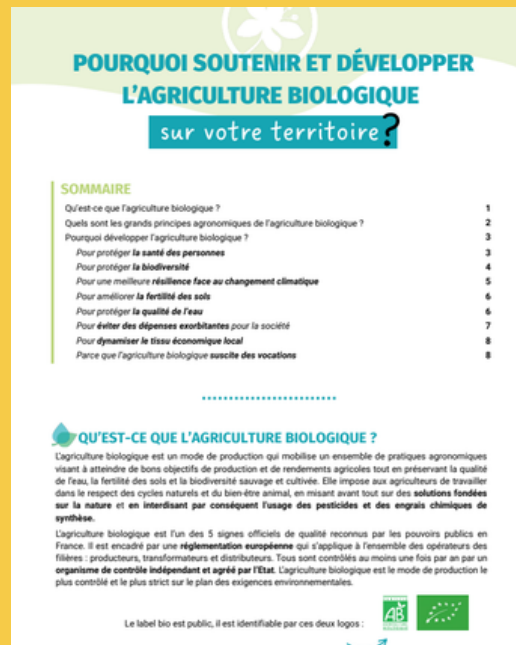
Développer l'AB, c'est agir en faveur de la biodiversité :

Comment les collectivités locales peuvent agir pour favoriser l'agriculture et l'alimentation bio sur leurs territoires ?

- en évaluant le potentiel de développement de son territoire, en formant les équipes et élus, en mobilisant les acteurs,
- sur l'alimentation : rôle en restauration collective, sensibilisation et accès pour les citoyens (Ordonnances vertes, Défi Foyers)
- sur l'installation transmission : mise à dispo de terres, d'aides bio, d'espaces test, orga de rencontres cédants-PP
- sur le développement de filières : avec mise en lien vers des débouchés, mise en avant des producteurs, animation de collectifs...



RESSOURCES EN LIGNE



ATELIER : pourquoi intégrer la biodiversité dans sa politique locale, comment s'y prendre?



RENCONTRE N°7

Groupe d'échanges
Collectivités et réseau CAB-GAB-Civam bio
des Pays de la Loire

Des solutions pour développer la bio sur les territoires



2026
mardi
28 AVRIL
de 9h45 à 16h30

ATELIER // BIODIVERSITE DANS LES ESPACES AGRICOLES ET COLLECTIVITES

Consigne : par groupe de 4

Durée : 30 minutes – restitution collective 30 minutes

1. Pourquoi s'intéresser à la préservation de la biodiversité ? à quels enjeux cela répond ? quels avantages ?

2. Comment s'y prendre ? A partir d'un exemple mené par votre collectivité
(d'abord un temps individuel puis présentation au sein du groupe et choix d'un exemple pour la restitution collective)



Exemples de projets mis en avant :

Groupe 1 : **L'atlas de la biodiversité intercommunal mené par la CC Loire Layon Aubance**, en partenariat avec le CPIE Loire Anjou / connaître, sensibiliser, agir / Financement 100% OFB / travail interservices espaces naturels - voirie - espaces verts

Groupe 2 : **Plan de gestion sur un site à haute valeur de biodiversité (prairies de Mauves), Nantes Métropole** / maîtrise foncière / partenariat avec un agriculteur ou collectif d'agriculteurs pour l'utilisation du foncier public / Bail Rural à clauses Environnementales accompagnés de Paiements pour Services Environnementaux (en projet)

Groupe 3 : **Plan Paysage et transition énergétique, Pays Vallée de la Sarthe**, en lien avec le développement des énergies renouvelables / document d'aide en réponse aux démarchage de développeurs / ateliers de construction avec les citoyens et associations / cartographie des zones de développement - zones agroécologiques - zones sensibles

Groupe 4 : **Filière bois, CC du Pays de Chantonnay / 6 sites bocagers pilotes autour de zones de captages d'eau** / collectif de 6 fermes - 1000 ha / Fonds Vert + Agence de l'eau / partenariat avec le CPIE Sèvre et Bocage et Vendée Eau



Les leviers d'action sur les espaces agricoles



Anne-Lise Charpentier,
chargée d'étude faune, CPIE Sèvre et bocage

Agir en faveur des pollinisateurs pour un territoire résilient,
le projet "Syrphes de Vendée" mené sur deux fermes

POLLINISATEURS DES PAYS DE LA LOIRE - Anne-Lise CHARPENTIER @lcharpentier@cpie-sevre-bocage.com

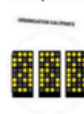


SÈVRE ET BOCAGE

AGIR EN FAVEUR DES POLLINISATEURS

LE CONTEXTE NATIONAL

Des pollinisateurs en déclin...

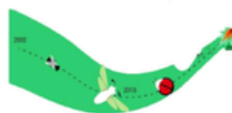


-70% des papillons de prairie en 50 ans
(Chambre régionale des papillons de jour de France métropolitaine, 2012)

1/10 des espèces d'abeilles en Europe au bord de l'extinction
(European Red List of Bees, 2014)

40% des espèces de syrphes menacées en Europe
(European Red List of Hoverflies, 2022)

Un Plan National en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation 2021-2026

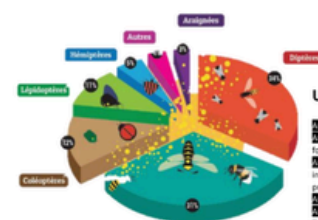


Les plans nationaux d'actions visent à définir les actions nécessaires à la conservation et à la restauration des espèces les plus menacées. Ces outils de planification sont entrés en place à l'échelle nationale en France, ils découlent de la stratégie nationale en faveur de la biodiversité (SNB).



https://agriculture.donneespubliques.gouv.fr/plan-national-en-faveur-des-insectes-pollinisateurs-et-de-la-pollinisation-2021-2026

Des pollinisateurs variés



Un plan en 6 axes :

- Axe 1 : Amélioration des connaissances scientifiques
- Axe 2 : Leviers économiques et d'accompagnement des agriculteurs / apiculteurs / forestiers
- Axe 3 : Accompagnement des autres secteurs d'activités (aménagement urbain, infrastructures linéaires, sites industriels, sites à grandes entreprises foncières, aires protégées)
- Axe 4 : Préservation du bon état de santé des abeilles et autres pollinisateurs
- Axe 5 : Réglementation pour la protection des pollinisateurs lors de l'urbanisation et





Lucile Stanicka,
chargée de mission agriculture-biodiversité,
LPO Pays de la Loire



**Agir pour
la biodiversité**

**Soutenir l'installation paysanne bio favorable à la
biodiversité**



Exemples d'actions d'une association de protection de la nature en soutien à l'installation paysanne favorable à la biodiversité

Lucile STANICKA – Coordi. LPO Pays de la Loire

28/04/2026



Agir pour
la biodiversité





Prochaine rencontre



Thème de la journée : INSTALLATION ET TRANSMISSION DES FERMES BIO

RENCONTRE N°8



Groupe d'échanges
Collectivités et réseau CAB-GAB-Civam bio
des Pays de la Loire



2026

jeudi
12 NOV.

de 9h45 à 16h00

Des solutions pour développer la bio sur les territoires



Notre réseau

Seul réseau professionnel agricole, spécialisé en agriculture biologique



GAB 44
LES AGRICULTEURS BIO
DE LOIRE-ATLANTIQUE

<https://www.gab44.org/>



GAB 72
Les Agriculteurs Bio
de la Sarthe

<https://www.gab72.org/>



CIVAM BIO 53
Les producteurs·ices BIO
de la Mayenne

<https://www.civambio53.fr/>



GABB Anjou
Les agriculteurs et agricultrices BIO
de Maine-et-Loire

<https://www.gabbanjou.org/>



GAB 85
Le Groupement d'Agriculture
BIO de Vendée

<https://www.gab85.org/>



CAB
Les agriculteurs BIO
des Pays de la Loire

<https://www.biopaysdelaloire.fr/>



FNAB
Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

<https://www.fnab.org/>

DES SITES RESSOURCES UTILES

Des chiffres clés de la bio par territoire : l'observatoire de l'Agence bio :

<https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/observatoire-de-la-production-bio/observatoire-de-la-production-bio-nationale/observatoire-de-la-production-bio-sur-votre-territoire/>

Les chiffres de la bio à la parcelle :

<https://www.agencebio.org/cartobio/>

Tout savoir sur la réglementation de la bio : site animé par la FNAB :

<https://www.produire-bio.fr/cest-quoi-la-bio/le-cahier-des-charges/>

Deux outils : <https://transition-alimentaire.fr/>

- pour un diagnostic alimentaire de votre territoire, sa résilience et durabilité : CRATER, outil développé par les Greniers d'abondance :

<https://crater.resiliencealimentaire.org/>

- pour simuler les effets de relocalisation de l'alimentation à partir des données actuelles et travailler à la transition alimentaire et agricole de votre territoire : PARCEL, outil développé par la FNAB, Terre de Liens et BASIC : <https://parcel-app.org/>

Des retours d'expérience du réseau des Territoires Bio Pilotes animé par la FNAB :

<https://territoiresbio.fr/>

Pour trouver des produits bio près de chez vous :

carte interactive créée par la CAB et autres groupements régionaux de producteurs bio : <https://bonplanbio.fr/>